

**RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2006 AU 31 DECEMBRE 2006**

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Nous avons procédé à l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société ITISSALAT AL-MAGHRIB (IAM) S.A. au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités au deuxième paragraphe ci-dessus sont, dans tous leurs aspects significatifs, réguliers, sincères et donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société ITISSALAT AL-MAGHRIB (IAM) S.A. au 31 décembre 2006 ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation suivante :

- Au 31 décembre 2006, une grande partie des terrains et constructions apportés par l'ONPT lors de la constitution de la société IAM a fait l'objet d'une immatriculation ou d'une réquisition auprès de la conservation foncière, étant précisé qu'une procédure de régularisation est en cours pour le reliquat des biens fonciers non encore immatriculés.

Nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2006, la société a procédé à :

- l'acquisition de 66% du capital de la société Mobisud pour un montant de 0,28 millions de dirhams porté à 73,6 millions de dirhams suite à une augmentation de capital de ladite société opérée courant le même exercice,
- l'acquisition de 51% de la société Onatel, opérateur historique des télécommunications du Burkina Faso, pour un montant de 2 459 millions de dirhams,
- la création d'une filiale en Belgique dénommée "Maroc Telecom Belgique SA" dont le capital s'élève à 16,7 millions de dirhams et détenue à 100%.

Casablanca, le 2 mars 2007.

Les Commissaires aux Comptes

Abdelaziz ALMECHATT

Samir AGOUMI

ITISSALAT AL-MAGHRIB SA

Siège social : Avenue Annakhil – Hay Riad - Rabat
Capital social : DH. 5 274 572 040

Résumé du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif aux comptes consolidés clos le 31 décembre 2006.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles internationales d'audit et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe :

- Sur le caractère estimatif des informations sectorielles (exposé dans les notes 2.5 et 28).
- Sur la Note 2 (§ 2.3.9.3) et la Note 5 relatives aux immobilisations corporelles : au 31 décembre 2006, une grande partie des terrains et constructions apportés par l'ONPT lors de la constitution de la société IAM a fait l'objet d'une immatriculation ou d'une réquisition auprès de la conservation foncière, étant précisé qu'une procédure de régularisation est en cours pour le reliquat des biens fonciers non encore immatriculés.

Casablanca, le 2 mars 2007

Les commissaires aux comptes

Abdelaziz ALMECHATT

Samir AGOUMI